Il a été le brandon de discorde, l'agitateur constant, et seule l'ignorance dans laquelle en ont été soigneusement ont tenues nos populations françaises à l'égard des faits, peut expliquer le support qu'elles lui ont accordé dans Provencher.

Si le rôle véritable de M A. A. C. LaRivière avait été mieux connu, les bulletins de votes se serait transformés en pierres pour le chasser à jamais de la scène politique et du comté de Provencher.

Fort heureusement, au Manitoba, au moins parmi les gens les plus éclairés, la vérité a fini par se faire jour, et l'on apprécie à sa véritable valeur le rôle égoiste et si anti-national, joué par M. A. A. C. LaRivière et ceux qui l'entourent.

Espérons que cette opinion de la classe dirigeante aura le salutaire effet de supprimer un des éléments de discorde les plus dangereux ; la disparition de M. A. A. C. LaRivière de la scène politique est la condition nécessaire et première à toute union possible au sein de la minorité.

Qu'on nous pardonne ces incidences, elles sont trop intimement liées à l'histoire de la minorité, elles ont joué un rôle trop important pour nous permettre de les passer sous silence.

Elles nous amènent, d'ailleurs, tout naturellement à parler de l'élection de St. François-Xavier en janvier, 1888, élection désormais historique, non-seulement par suite des résultats politiques qui en découlèrent, mais aussi et surtout en raison de l'attitude prise à cetté occasion par le parti libéral, et par M. Burke.

Nous ne saurions mieux faire pour nous renseigner sur les circonstances de cette élection que de citer l'opinion de M. J. Fisher, un homme qui a pris une part active dans cette élection.

Ce recit est cité par Mgr. Taché dans son livre : "Une page d'histoire des écoles du Manitoba" (pages 62, 63, 64), et le vénéré prélat accorde visiblement toute créance au récit de M. J. Fisher.

Rappelons d'ailleurs que M. J. Fisher a été le seul député anglais qui ait soutenu la minorité dans sa lutte contre la loi de 1890.

Extrait du discours de M. Fisher le 2 mars 1893 à l'Assemblée Législative.

"Le Docteur Harrison était alors premier ministre de la Province, et il choisit "comme Secrètaire Provincial, M. Jeseph Burke, qui est un Canadien-Français, "quoique son nom soit Irlandais. Il demeurait au milieu des sins. dans le district de "St. François-Xavier, et avait été élu par acclamation en 1886, comme membre de la "Chambre. En acceptant cette position, il retourna dans son comté pour être réélu. "Nous décidâmes de lui faire opposition, quoique, pour ma part, je crus que cela "était inutile. M. F. H. Francis, un Presbytérien de langue Anglaise, et gendre de "feu le Rev. Docteur Black, le grand pionnier missionnaire Presbytérien de ce pays, "fut choisi pour opposant à Monsieur Burke dans ce District Français, Il ne lui "était pas possible de ce faire élire, à moins d'avoir une grande partie des votes de la 'population Française. Sans cela, je le repète, son élection eût été une impossibilité "absolue. Maintenant je déclare, d'après les renseignements et d'après ma convic- "tion, que M. Francis, lorsqu'il fut consulté par les chefs du Parti Libéral et prié "d'accepter la candidature, a dit qu'il refuserait, a moins qu'il ne fut autorisé à "promettre à ses électeurs que si les Libéraux venaient au pouvoir, ils ne se mêle- "raient en rien des institutions Françaises, de leur langue ou de leurs lois d'écoles. "J'ai su qu il fut autorisé à faire cette promesse, qu'il alla devant ses electeurs et la "leur exprima. Je n'ai pas su par moi-même, mais j'ai su par les rapports des "journaux, et par des informations apportées aux Liberaux de Winnipeg, que de "forts discours furent faits par M. Burke et ses amis pendant la lutte, demandant "aux Metis et aux Canadiens-Français de voter contre le candidat Libéral, disant "que les Libéraux passeraient probablement des lois contraires à leurs institutions. "Il fut dit : "Allez vous mettre au pouvoir, des hommes, qui, lorsqu'ils y seront, "vous priveront de vos écoles et de votre langue ?" Pour cette raison on en appela "aux électeurs pour voter contre M, Francis. Ceci devint pratiquement la question "prédominante de la compagne, et la lutte fut acharnée. Si les Libéraux gagnaient, "il était évident, en vue des pertes subies par le Gouvernement, que celui-ci devrait "résigner. Le succès du candidat Liberal voulait donc dire que le parti serait de suite "au pouvoir ; tandis que l'élection de M. Burke aurait assuré la continuation des "Libéraux dans l'opposition jusqu'à ce jour. Il devint, par conséquent, nécessaire "aux chefs du parti, de faire face à cet appel au sentiment religieux et national des "électeurs Français et Metis ; la promesse donnée par M. Francis paraissait insuffi- "sante à les satisfaire. Maintenant les Libéraux avaient un plan défini et leurs vues "étaient bien comprises. Personnellement je connaissais notre but. Nul, peut- "être, si ce n'est nous, Monsieur Greenway et Monsieur Martin, n'était dans une "meilleure position de connaitre parfaitement notre attitude dans ces questions. Il "n'y avait aucun doute sur cette attitude. Nous dénoncions les abus du Gouverne- "ment Norquay au sujet des imprimés en langue Française, la grande somme d'ar- "gent dépensée, et les Lidéraux étaient déterminés, si leur parti venait au pouvoir, "de mettre de côté ces abus ; mais l'idée de combattre des droits garantis, ou sup- "posés être garantis par la Constitution, n'avait jamais été suggérée. Au contraire, "les chefs Libéraux avaient toujours dit en public que ces institutions étaient pro- "tégées et que notre remède n'était que pour les abus et non pour l'abolition de ces "institutions. On promettait que les dépenses occasionnées par l'usage de la langue "Française seraient diminuées et l'octroi pour l'éducation augmenté. Personne "n'avait demandé ou suggèré de faire un pas de plus. Lorsque la question au sujet "du parti Libéral devint si proéminente et urgente dans St.-Francois Xavier, j'ai "été consulté, ainsi que d'autres, à ce sujet, et on demanda M. Martin (l'Hon. "Joseph) pour aider le candidat. On m'a rapporté qu'il est allé à une assemblée et "qu'il fit des promesses qui, selon moi, étaient ce qu'il devait faire. Je suis allé moi- "même avec lui, à une seconde assemblée, Les mêmes accusation furent faits par M. Bur- "ke à ses compatriotes et à ses co religionaires pour vaincre Monsieur Francis à cause "de cela. Monsieur Martin, dans un puissant discours, dénonça comme fausses les "assertions de Monsieur Burke et de ses amis. Il dit à l'assemblée que l'intention "des Libéraux n'avait jamais été de combattre la langue ou les institutions des "Catholiques Français, et il fit appel à leur confiance, leur demandant de supporter "le candidat libéral. J'étais alors Président de l'Association Provinciale des Libé- "raux et Monsieur Martin fit allusion à ma présence à l'assemblée et dit que s'il se "trompait je pouvais les en informer. Il alla plus loin, et ne dit pas seulement que "les Libéraux n'avaient aucune intention hostile contre ces institutions, mais il fit "une promesse positive, au nom du Parti Libéral, disant que les Libéraux ne les "tromperaient pas. J'ai toujours cru que le mouvement pour établir la présente loi "des écoles, et pour abolir toutes les écoles Catholiques, malgre les protestations de "la minorité, était dans les circonstances et en face de cette promesse, une faute "grave. Personnellement je n'ai fait aucune promesse, mais je me suis cru lié par "cette promesse, aussi bien que si je l'avais faite moi-même."

Ce discours de M. J. Fisher nous prouve donc.

1o. Que M. J. Burke fit ses élections en accusant les libéraux de vouloir supprimer la langue et les écoles de la minorité s'ils arrivaient au pouvoir.

2o. Que à cette époque, ni M. Greenway, ni M. Martin, ni M. J. Fisher, président de l'association liberale n'avaient en vue un tel programme.

3o. Que M. Martin au nom du parti libéral fit des promesses franches aux électeurs de Woodlands.

4o. Que le gouvernement Greenway a trahi ses promesses de 1888 en passant ses lois de 1890

Ce n'est pas la première fois que l'on cite ce discours de M. J. Fisher, mais règle générale, quand les journaux conservateurs l'on fait, ils ont toujours eu grand soin de supprimer les partis ayant trait aux articles 1 et 2.

Ils n'ont jamais demandé au témoignagne de M. J, Fisher que l'affirmation des promesses de M. J. Martin, et l'appréciation fort juste d'ailleurs, qu'en honnête homme, M. Fisher porte contre le gouvernement Greenway coupable de trahison envers la minorité.

Nous acceptons pour notre part les affirmations de M. J. Fisher à cet égard, et endossons son appréciation.

Mais, nous qui avons l'unique souci de rétablir la vérité historique, nous n'avons nulle raison de passer sou silence, les autres conclusions qui ressortent du discours de M. J. Fisher.

M. Burke et ses amis étaient-ils justifiables de porter contre les libéraux les accusations dont ils se firent une arme auprès des électeurs français de Woodlands ?

Si l'on accepte le témoignage de M. J. Fisher, comme celui d'un honnête homme, il faut l'accepter dans son ensemble, or honnêtement, sincèrement, M. Fisher nous déclare lui-même qu'à cette époque ni lui président, de l'association libérale provinciale des libéraux, ni M. Greenway, ni M. Martin, seuls à même de connaitre les véritables intentions du parti libéral, n'avaient d'autre idée que celle de protéger les droits garantis à la minorité.

"L'idée de combattre des droits garantis ou supposés être garantis par la consti- "tution n'avait jamais été suggérée. Au contraire, les chefs libéraux avaient tou- "jours dit en public que ces institutions étaient protégées et que notre rémède n'é- "tait que pour les abus et non pour l'abolition de ces institutions. On promettait "que les dépenses occasionnées par l'usage de la langue française seraient diminuées "et l'octroi pour l'éducation augmenté.

Personne n'avait demandé ou suggeré de faire un pas de plus."

Voici donc affirmé pour un homme à la loyauté duquel Mgr. Taché a rendu un hommage public, et dont nul n'oserait attaquer la véracité ni l'impartialité, (il l'a prouvé depuis,) voici affirmé d'une manière particulière le véritable, le seul programme des libéraux à cette époque. Et ce programme ne comportait aucune atteinte aux droits de la minorité.

Pourtant cela n'empêchait point M. Burke et ses amis de porter les accusations de fanatisme contre le parti libéral.

Certes nous savons faire la part des exigences admissibles d'une lutte politique, mais ces exigences autorisent-elles des accusations comme celles portées par M. Burke ?

En réalité ces accusations reposaient uniquement sur la vieille théorie si longtemps prônée à Québec et à Manitoba, que les libéraux étaient les ennemis déclarés et certains de tout ce qui est français et catholique.

Nous pourrons nous convaincre une fois de plus de cette vérité déja énoncée par nous, que par cette détestable prétention, article de foi conservatrice, les conservateurs français ont l'entière responsabilité de l'acuité des luttes de parti qui ont tant contribué a affaiblir le parti français.

Mais il nous faut nous résumer nous le ferons en deux mots.

En 1888, la partisannerie politique des chefs conservateurs français allait causer la division dans les rangs de la minorité, et cette même partisannerie les avait poussés à être sottement agressifs envers le parti libéral, contre lequel la minorité n'avait alors aucun grief valable puisque suivant le témoignage même de M. J. Fisher, le parti libéral n'avait nul désir de retreindre les droits garantis à la dite minorité.

(A Suivre)

Une Robe Originale

Une mode américaine, qui n'a guère de chances de se généraliser, c'est celle que vient de lancer une dame de la haute société de Baltimore, qui s'est présentée dernièrement dans un bal avec une robe... en timbres-poste ! Quatre-vingt mille timbres-poste fixés sur de la fine mousseline et formant des dessins, des fleurs, des allégories !...

C'est évidemment une idée originale, tellement originale même que, pour porter une robe aussi timbrée, il faut l'être un peu soi-même. Mais ici encore, l'Amérique n'a pas innové.

Beaucoup d'hommes de lettres et d'artistes parisiens ont connu, il y a quelque vingt ans, une jolie veuve, fort riche, très excentrique, dont la maison leur était toujours ouverte, et qui se promenait au bois de Boulogne avec les robes les plus étranges. Un jour, notamment, elle avait eu l'idée, plus étonnante qu'heureuse, d'agrémenter sa toilette en faisant coudre dessus toutes les figures d'un jeu de cartes !

Inutile de dire que les élégantes de l'époque ne la suivirent pas dans cette voie. Je doute de même que la dame de Baltimore fasse adopter le timbre-poste comme garniture.

C'est peut-être regrettable.

D'abord, parce que cela doit être économique, si l'on emploie des timbres-poste oblitérés. Avec les événements de Chine, ceux que les personnes charitables mettaient de côte pour racheter des petits Chinois, et qui vont se trouver sans emploi, auraient eu là un placement tout indiqué,

Ensuite, pendant le temps qu'une femme met à disposer sur de la mousseline ses 80,000 timbres-poste, son mari doit avoir un peu de tranquillité.

Enfin, en cas d'accident ou de déchirure, une robe de ce genre est toujours facile à réparer. On entre au bureau de tabac on rassortit quelques timbres de la couleur voulue, on les mouille, et on se les colle où il faut. Au besoin, on peut même se les faire oblitérer par un employé complaisant. C'est simple, pratique, et ça équilibrerait toujours un peu notre malheureux budget !

La science et l'instruction en Chine

Il a été de mode pendant les dix dernières années de donner toujours en exemple la civilisation chinoise.

En écrivain russe, M. Karostovz, qui a longtemps séjourné en Chine, présente dans le Messager d'Europe la civilisation chinoise sous un tout autre aspect.

Tandis que chez nous la langue est un instrument qui sert à exprimer des pensées, et un instrument pour la science, pour les Chinois, la langue est l'unique objet de l'étude, la science des sciences Et encore cette langue n'est-elle pas la langue parlée par le peuple chinois, c'est une langue morte plus ancienne pour les Célestes que le latin et le grec ne le sont pour nous. C'est l'étude de cette langue, d'après des modèles reconnus classiques, qui a écarté de la Chine toute science et a crée un système d'instruction qui est tout l'opposé du nôtre.

Cette science rétrécit encore la conception philosophique déjà étroite du Chinois et tue en lui toute curiosité scientifique et toute initiative intellectuelle ; elle crée le type de l'ignorant présomptueux. L'orgueil de ces maniaques qui tournent volontairement le dos au bon sens est quelque chose de prodigieux.

Pour eux, en dehors de la Chine, il n'existe ni science, ni civilisation, ni morale, ni religion, mais rien que de la barbarie. Leur cerveau rétréci, comme les pieds des Chinoises, par une pression continuelle. est complètement atrophié et incapable de recevoir une idée nouvelle.

Le peuple pris en masse ne sait ni lire ni écrire ; il n'y a qu'un homme sur cent qui sache lire et écrire, et une femme sur mille.

La littérature chinoise est sans valeur, les ouvrages historiques de la Chine mériteraient quelque attention, s'ils n'étaient pas défigurés par un fatras d'invraisemblances qui sont de pure invention.

Cependant dernièrement on a fondé en Chine une école où l'on enseigne l'anglais, le français, le russe, l'allemand, ainsi que la chimie, l'histoire naturelle, les mathématiques, la physiologie, l'astronomie, etc.

Mais, à l'inverse des autres écoles, ce ne sont pas les élèves qui paient, mais les élèves qui sont payés.

La première année les élèves reçoivent la nourriture et le logement ; la seconde année ils reçoivent en outre 3 lans par mois ; cette solde s'élève progressivement jusqu'à 10 lans par mois.

Les examens ont lieu une fois tous les trois ans, et les élèves qui les passent d'une façon satisfaisante reçoivent une récompense de 40 à 60 lans.

Voilà un système d'études qui serait certainement du goût des pères de famille, même en dehors de la Chine.